

Le CESE a adopté son avis "Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)"

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 27/11/2019

Saisine liée :

LES ENJEUX RELATIFS AUX CONDITIONS D'ÉLEVAGE, DE TRANSPORT ET D'ABATTAGE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'avis "Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)" a été rapporté par Anne Garreta et Marie-Noëlle Orain au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation présidée par Etienne Gangneron.

[Téléchargez l'avis](#)

Le bien-être des animaux d'élevage est devenu **un véritable enjeu de société** comme en témoignent les nombreuses associations dédiées à sa défense, **la multiplication de pétitions en ligne** ou encore sa prise en compte croissante par les acteurs de l'aval des filières considérées : industries agroalimentaires et grande distribution... Dans ce contexte, de plus en plus de consommateurs sont sensibilisés à ce sujet.

Conscient que certains modes d'élevage, d'abattage et de transports ne permettent aujourd'hui ni d'assurer de bonnes conditions de travail et de vie aux éleveurs et aux salariés, ni de traiter comme il convient **les êtres sensibles que sont les animaux**, ni de relever les enjeux environnementaux et climatiques, et considérant que ces trois dimensions sont étroitement liées, le CESE appelle à une profonde transition. En effet, faire en sorte que celles et ceux qui travaillent en contact direct avec les animaux puissent **exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes** constitue un prérequis fondamental. Il structure l'ensemble de l'avis dont les préconisations s'appuient sur les différents échelons des filières, les territoires et les consommateurs.

L'avis a été adopté avec 156 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.